

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, mardi 13 décembre 2022

### **MISE EN PLACE D'UNE DIRECTION COMMUNE ENTRE LE CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUÇON (ALLIER) ET LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE CLERMONT FERRAND (PUY DE DÔME) AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023**

A la demande du Dr Jean-Yves GRALL, directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, les conseils de surveillance du CH de Montluçon et du CHRU de Clermont Ferrand ont délibéré favorablement ce mardi 13 décembre 2022 quant à la mise en place d'une convention de direction commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette décision survient dans le cadre du renforcement nécessaire des liens entre les équipes médicales des deux établissements, comme cela a pu être réalisé lors des difficultés récentes de la pédiatrie.

A ce titre, en août dernier, l'ARS avait demandé au directeur général du CHRU de Clermont-Ferrand de mener une mission de soutien auprès du CH de Montluçon en vue de préserver les urgences adultes et la continuité des soins en pédiatrie. Cette mission a été pleinement assurée grâce à un important travail porté par le groupement hospitalier de territoire, et outre le CHRU, également par les professionnels des hôpitaux de Moulins et de Vichy.

Cette direction commune est une opportunité pour le CH de Montluçon de renforcer son attractivité auprès des professionnels grâce à une synergie des équipes médicales plus forte avec le CHRU de Clermont-Ferrand, et de consolider une offre de santé de proximité, de qualité et sécurisée pour les habitants de son territoire.

#### **Contact presse**

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03